



3-5 ans

# KIT D'ANIMATION

Un conte animé et une représentation musicale pour les enfants de 3 à 5 ans

Faites du bruit pour les enfants les plus vulnérables !



unicef FRANCE

www.myUNICEF.fr #myUNICEF



# Qu'est-ce qu'UNIDAY ?

Le 30 mai 2018, enfants et jeunes se donnent rendez-vous pour la 2<sup>e</sup> édition d'UNIDAY. En 2017, ce sont plus de 100000 enfants qui ont participé à cette action au sein de leurs villes, de leurs écoles ou de leurs accueils de loisirs. Cet événement marque l'aboutissement des projets solidaires menés par les jeunes

tout au long de l'année pour faire entendre leur voix ! Cette année, nous vous proposons de créer vos activités et projets autour du son, du bruit, de la musique et du chant afin de faire du bruit pour les enfants les plus vulnérables.

## Comment participer à UNIDAY ?

Ce kit UNIDAY permet aux personnes encadrant des enfants de 3 à 5 ans de préparer un événement pour UNIDAY, le 30 mai 2018, en faisant appel à leur créativité et imagination. Au travers des activités, les enfants découvriront et prendront conscience de leurs droits. Ils seront ensuite invités à préparer une représentation pour UNIDAY.

Quelle que soit l'activité que vous choisirez de mettre en place, le cœur de vos actions et l'objectif à atteindre restent le même : **sensibiliser les enfants (et les adultes) aux droits de l'enfant et faire du bruit pour les enfants les plus vulnérables.**

## Qui sont les enfants les plus vulnérables ?

Les enfants sont plus vulnérables que les adultes. Ils ne peuvent éviter seuls les dangers, ils ont besoin de droits spécifiques. La **Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)** existe justement pour définir un ensemble de principes et d'obligations reconnus de façon universelle pour protéger les enfants. Celle-ci affirme que tout enfant a le droit de grandir dans un environnement qui le protège.

**Certains enfants sont encore plus vulnérables que d'autres**, car leur situation peut rendre plus difficile l'accès à leurs droits fondamentaux, comme l'accès à l'école par exemple, notamment car ils peuvent être victimes de discriminations :

- les enfants qui vivent dans la rue
- les enfants victimes des conflits, tels que les enfants réfugiés ou enrôlés dans des forces ou groupes armés



© UNICEF/UN184189/France

- les enfants malades, ou en situation de malnutrition
- les enfants en situation de handicap
- les enfants qui travaillent
- les enfants victimes de violences, d'exploitation, ou de mariage précoce
- les enfants victimes du changement climatique

La situation de vulnérabilité de ces enfants peut parfois les rendre invisibles ou restreindre leur droit à l'expression au sein de leurs familles, de leurs communautés, de leur pays. Nous appelons donc à la solidarité de tous les enfants pour faire du bruit pour protéger les droits de tous les enfants !

### Sommaire

P2	Introduction : Qu'est-ce qu'UNIDAY ?
P3	Conte animé
P4-5	Concert pour UNIDAY
P6	Machine à bruits

**Directeur de la publication :** Jean-Marie Dru  
**Responsable de la rédaction :** Juliette Chevalier  
**Rédaction :** Clémentine Beaumarié, IFAC  
**Coordination éditoriale :** Céline Hein, UNICEF France  
**Conception graphique :** Eden Studio  
Dépôt légal : mars 2018



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Sensibiliser les enfants à la lecture.
- Développer l'association de mots et de sons.
- Permettre un travail de coopération.
- Faire du bruit pour UNIDAY.



## MODALITÉS PRATIQUES

### Matériel

- Livre ou conte pour enfants de 3 à 5 ans, abordant les droits de l'enfant, la différence ou la protection des enfants les plus vulnérables.

À titre d'exemple : *Mesdemoiselles KIKI et le chat*, de Nébine Dominguez, Illustrations de Johanna Fritz (lauréat de la catégorie 3-5 du prix UNICEF de littérature jeunesse 2017)

### Droits à mettre en avant dans cette activité :

- Droit à la non-discrimination (article 2 de la CIDE)
- Droit à la protection (voir page 4)



© N. Dominguez / J. Fritz



# Conte animé

## BUT : « RÉALISER UN CONTE ANIMÉ »

### DÉROULEMENT

Cette activité peut se dérouler en trois ateliers de 45 minutes, ou en 3 parties de 20 minutes.

#### Étape 1 : Découverte du livre (20-45min)

**Parler de l'objet** « livre » aux enfants sans nommer le titre, l'auteur... Échanger avec eux sur les « mots » du champ lexical du livre qu'ils connaissent (album, quatrième de couverture, auteur.) puis leur présenter ces informations sur le livre.

On peut également leur demander de **commenter la couverture**. La trouvent-ils jolie ? intéressante ? que dit-elle de l'histoire ?

**Lire l'album aux enfants** en leur permettant de voir les illustrations.

À la fin de la lecture, **interroger les enfants** : leur demander si cela leur a plu, quel a été leur moment préféré, s'ils ont aimé les images, que dit la morale de l'histoire ; connaissent-ils le mot tolérance ?

Cet album centré sur la sensibilisation à la différence et à la tolérance permet d'aborder ces notions à travers la lecture de l'histoire. Quelques exemples pour accompagner la lecture :

*Est-ce qu'on s'est déjà moqué de vous ? Qu'avez-vous ressenti ?*

*D'après vous pourquoi ce moque-t-on ?*

*Que peut-on faire dans cette situation ?*

Les enfants peuvent ensuite **dessiner les personnages sur une feuille blanche**, ou dessiner l'histoire en entier.

#### Étape 2 : Mise en bruit de l'histoire (20-45 min)

**Présenter de nouveau le livre** s'il s'est passé du temps entre les deux étapes. Demander aux enfants s'ils se souviennent de l'histoire, de Kroute... Leur demander de **remplacer certains mots par des sons et/ou des bruits** préparés en amont par l'animateur.

*Ex page 1 : « discutaient » « bricolaient »*

Prendre en compte les propositions des enfants sans pour l'instant faire de choix.

*Ex : un enfant fait brrrrrr pour le bricolage. Lui demander quels outils font ce bruit et où l'a-t-il entendu...*

**Choisir 2 à 3 mots** par page que l'on peut remplacer par des sons tout en relisant l'histoire.

Une fois la lecture achevée, **reprendre les mots que les enfants ont brui-ter en y associant un pictogramme ou une image** (préalablement préparé par l'animateur). Les enfants se souviendront des mots à brui-ter à l'aide des images. *Ex : pour le mot « bricolaient » montrer une image d'outils.*

Évidemment, il peut y avoir des bruits différents pour le même mot. *Par ex : « trois copines qui rigolaient » page 1, certains enfants peuvent rire en faisant « ahahah » quand d'autres feront « hihihhi ».*

Il est important de faire de la répétition pour les enfants de maternelle. Quand vous le souhaitez, vous pouvez montrer de nouveau les pictogrammes et ils doivent refaire le bruit le plus vite possible.

#### Étape 3 : Représentation devant un public (20-45 min)

**Rappel des mots du précédent atelier.** Les consignes sont les mêmes que la fois dernière. À la fin de l'album, il doit y avoir autant de pictogrammes que de mots à brui-ter.

Sur certaines pages, les enfants peuvent prononcer un mot.

*Ex p.4 « un chat qui cuisine c'est n'importe quoi ! » l'animateur arrête la lecture après « c'est » et les enfants reprennent en chœur « n'importe quoi ».*

*Idem p.6 pour le mot « rien ».*

Pour s'entraîner à faire un spectacle, l'animateur peut **mettre en situation les enfants**.

Il positionne les enfants les uns à côté des autres ou les rassemble au même endroit. L'animateur se cache du « public » et lit l'histoire. À chaque fois que les mots connus des enfants sont dit par l'animateur, les enfants bruint ce mot après. Ils peuvent également accompagner les bruits par des gestes.



# Le concert pour UNIDAY

© Marie-Paule Roux



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Sensibiliser les enfants par la musique.
- Permettre un travail de coopération.



## MODALITÉS PRATIQUES



### Matériel

Pour chaque instrument, le matériel est listé sur la page suivante.



© Ville de Valenciennes

## DÉROULÉ

- Une première séance est dédiée à la sensibilisation et à la création des instruments à l'aide de matériaux de récupération. Quelques exemples de créations sont listés en page 5.
  - Une deuxième séance est dédiée à la mise en musique
    - soit par l'accompagnement instrumental d'une chanson déjà connue par les enfants.
    - soit par l'apprentissage d'une nouvelle chanson.En fonction de l'âge des enfants, la chanson peut également être chantée en même temps.
- Si possible, choisir une chanson mettant en avant les droits de l'enfant, la protection de l'enfant, ou les enfants vulnérables.

## LE DROIT À LA PROTECTION

UNIDAY 2018 portant sur les enfants vulnérables, il est important de sensibiliser les enfants au droit à la protection, détaillé dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Notamment, vous pouvez aborder avec les 3-5 ans :

- le droit de bien grandir (articles 6 et 27)
- le droit d'avoir une famille (articles 9, 10 et 18)
- le droit d'être protégé de la violence (article 19) et d'être soigné (article 24)

## COMMENT PARLER DES DROITS DE L'ENFANT AUX ENFANTS DE 3 À 5 ANS ?

Aborder la notion de « droits » avec des enfants d'âge maternel méritent quelques conseils :

- Le principe de « droits » et de « conscience citoyenne » peut être difficile à appréhender pour des enfants en bas âge, dans la mesure où il s'agit de concepts abstraits. Il s'agit donc d'incarner le concept de droits de l'enfant en utilisant des mots adaptés, des illustrations et des exemples de la vie courante.
- De manière générale, les enfants d'âge maternel sont imaginatifs et ont des émotions fortes, aussi il est important d'être factuel mais surtout positif dans vos propos pour ne pas les inquiéter : c'est peut-être la première fois qu'ils vont entendre que d'autres enfants n'ont pas accès aux mêmes droits qu'eux. Il convient de partir d'exemples qu'ils vivent au quotidien (aller à l'école, faire du sport, avoir des loisirs), en expliquant que tous les enfants du monde n'y ont pas accès, puis en échangeant sur ce qu'ils ressentent, les rassurer, laisser la discussion « faire son travail » et rebondir sur leurs questions.
- Vous pouvez aussi leur rappeler que des associations comme l'UNICEF aident les enfants qui n'ont pas accès à leurs droits (en les vaccinant, en leur permettant d'aller à l'école...).

# Construisons ensemble...

## LES MARACAS

Fermer un contenant et y ajouter des éléments qui permettront aux maracas d'être bruyantes.  
Contenant : pots de yaourt/rouleaux de papier toilette/petites bouteilles en plastique...  
Éléments : fruits secs, grelots, perles, riz.  
Et bien sûr ne pas oublier la décoration : peinture, masking tape, papier crépon...



## LES PERCUSSIONS

Pour réaliser un instrument à percussion, il suffit de « taper/frotter » un objet résistant.  
Pour faire découvrir différentes tonalités aux enfants, il est intéressant de créer des instruments de tailles différentes.  
Et bien sûr, de les décorer !



## DJEMBÉ

Mettre du papier kraft sur le dessus d'un pot en terre à l'aide de ficelle ou de raphia. Attention le pot doit avoir une ouverture sur le dessous pour que le son puisse sortir.

## TAMBOURIN

Recouvrir une boîte de fromage (type camembert), encoller deux ficelles courtes et y enfiler une perle de chaque côté.  
Ajouter une tige pour tenir le tambourin.

## TAMBOUR

Décorer des boîtes de conserve de tailles différentes.







# La machine à bruits

FAITES DU BRUIT POUR LES ENFANTS LES PLUS VULNÉRABLES

## C'EST À VOUS !

Que vous ayez fait un conte animé ou un concert avec des instruments de récupération, les enfants partout en France sont appelés à mettre en place une **machine à bruits** pour UNIDAY.

Le but : Faire du bruit pour les enfants les plus vulnérables !

## COMMENT FAIRE ?

Un enfant se lève et se place face aux autres enfants. Il va symboliser l'engrenage de la machine. Il devra effectuer un bruit en associant un geste (par exemple : tic-tac en hochant la tête). Un autre viendra à son tour effectuer un bruit et un mouvement. Une fois que tous les enfants sont debout, il faudra faire attention à suivre le rythme. L'animateur ou l'enseignant pourra accélérer ou décélérer la machine jusqu'à la rendre silencieuse.

Retrouvez un exemple sur [www.myunicef.fr](http://www.myunicef.fr).

## PARTAGEZ VOS MACHINES À BRUITS AVEC NOUS !

Si vous avez l'autorisation des parents, vous pourrez nous envoyer vos vidéos à l'adresse suivante : [myunicef@unicef.fr](mailto:myunicef@unicef.fr) (4 Mo maximum en pièce jointe, ou via wetransfer).

Retrouvez un modèle d'autorisation parentale sur la page UNIDAY de [myunicef.fr](http://myunicef.fr).

